

COMPTE RENDU

Compétition régionale Individuels 3 & 4 décembre 2022

ORGANISATION

- Un grand merci au club de l'Avant-Garde de Houilles et à sa municipalité de nous avoir accueilli et surtout à tous ses bénévoles.
- La CTR remercie les membres de l'UFOLEP Ile-de-France et particulièrement Elisabeth DELAMOYE, sa Présidente, Michel GARNIER, Elu en charge de la GRS et Trésorier IDF, et Patrice RODER, Elu national et Secrétaire Général de l>IDF de s'être rendus disponibles.
- **328 gymnastes étaient engagées** et **19 étaient forfaits** : Nous attirons une nouvelle fois votre attention sur la nécessité de présenter un justificatif dans les 48h suivant la compétition, sous peine d'une amende comme le stipule le règlement général.
- **7 rotations**, très longues, nous avons eu plus d'1h45 de retard le dimanche, retard accentué par l'alarme incendie. Nous remercions l'ensemble des personnes présentes pour la gestion de cet incident (évacuation dans le calme, gestion par les bénévoles de Houilles, notamment pour mettre au chaud les 16 gymnastes qui n'étaient pas encore passées...).
- Pas de problème dans la playlist excepté une inversion.
- Logiciel : attention, la dénomination de l'engin imposé pour la catégorie Performance n'est pas la bonne mais nous ne pouvons modifier.

JUGEMENT ET DECISIONS CTR/JURYS

- Les jurys ont dans l'ensemble bien fonctionnés.
- Pour les mises en situation pour la validation des formations BF2O, il faut dans la mesure du possible éviter de mettre les JA en tuteurs car peu de temps à leur consacrer.
- Protocole Alertes et Disqualifications :
A la suite des dysfonctionnements l'an passé, il a été mis en place un protocole comme suit, qui a été à deux reprises mentionné en réunion de juges :
S'il y a une alerte à remonter (Niveau trop élevé par rapport aux prérequis du programme – cf brochure en cours), le juge doit le mentionner sur son papier. Dès lors qu'une alerte est donnée, le JA a l'obligation de réunir son jury, puis d'en informer les autres JA de la catégorie le cas échéant. L'ensemble du jury se réunit ensuite, discute et un vote a lieu à bulletin secret pour choisir parmi les 3 propositions suivantes : Ne rien faire, pas de signalement / Alerte de niveau mentionnée dans le Compte rendu avec obligation d'une montée en N+1 / Disqualification.
- Il a été décidé de classer hors concours deux gymnastes en Pré-Excellence 13-14 ans, qui n'étaient pas dans leur catégorie (niveau trop élevé par rapport aux prérequis du programme – cf brochure en cours) :
 - >> BOULY DE LESDAIN Elise de Boulogne Billancourt
 - >> BAZOGE Romane de Vanves

Nous rappelons que c'est une décision très difficile à prendre mais elles ont été prises au bénéfice des gymnastes étant dans leur catégorie.

Ces deux gymnastes sont dans l'obligation de monter dans le programme supérieur pour la saison prochaine, selon les règles en vigueur (cf brochures).

- Également, les gymnastes ci-dessous sont dans l'obligation de changer de programme l'an prochain, quel que soit les résultats de leur éventuelle participation au championnat national 2022 :
 - >> HONNEUR 11-12 : VICENS Charlotte de Plaisir
 - >> PRE EX 13-14 :
 - GIL BLANCO Alyssa de BRIE COMTE ROBERT,
 - BRIANT Justine de VANVES
 - COMBES Audrey de Rueil
 - >> PRE EX 15-16 :
 - Dudin Chloé de Vanves
 - Guerin Coline de Vanves
 - >> PRE EX 17+ : Tiffany MARINE de Gennevilliers
 - >> EXCELLENCE 17-18 : Mathilde HIAS de Gennevilliers
 - >> EXCELLENCE 19+ : CHATTEL Lou-Anne de Rueil
 - >> NAT 15-18 : Marinella DODON de Gennevilliers

- Enfin, Il a été conseillé à la gymnaste ci-dessous une descente dans la catégorie inférieure.
 - >> NAT 15-18 : STARON Anastasia des CLAYES GR

REPECHAGES

Nous avons envoyé à la commission nationale les demandes de repêchages en accord avec les membres CTR et selon les critères prioritaires suivants :

Club non représenté, catégories avec alertes, écarts faibles (ex aequos ou proche).

REUNION RESPONSABLES TECHNIQUES CLUBS

A la suite de cette compétition, nous souhaitons rassembler en présentiel l'ensemble des responsables techniques des clubs de la région, le samedi 9 janvier de 10h à 12h (lieu à confirmer, nous souhaitons que la réunion soit en présentiel), pour une discussion ouverte sur l'avenir de la région et pour rappeler les procédures et rôles de chacun lors des saisons. Nous vous remercions de vous rendre disponibles.